CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16038** **VALABLE JUSQU'AU** **17/03/2027**

ÉDITÉ LE 03/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/1946

Raison sociale : DARBOIS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2014

Capital : 252 000

11 AVENUE DES 3 PEUPLES
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 1958 B 00696

Siret : 589 806 967 00032

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2123886 001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011038281704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011038281704

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/12/2025

Téléphone : 01 39 30 27 27 **Fax :** 01 39 30 27 17

Portable :

Responsabilité légale :
VAUDIER LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : www.menuiserie-darbois.com

E-mail : contact@menuiserie-darbois.com

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 196 551 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	20	14/03/2023
9112	Agencement (Technicité confirmée)	20	17/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/04/2026 15:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.